

Communiqué de presse

Temps de l'avent et risque d'incendie

Prudence avec les bougies et la décoration

Berne, le 26 novembre 2019 – Qui dit temps de l'avent dit bougies et rêverie. Afin d'éviter tout risque d'incendie durant cette période, il faut prendre certaines précautions et faire preuve de vigilance. Le Centre d'information pour la prévention des accidents (CIPI), le BPA et la Suva vous donnent quelques conseils de sécurité. Les bougies LED et les guirlandes lumineuses LED sont des solutions sûres de plus en plus souvent utilisées pour remplacer les bougies de cire.

Durant le temps de l'avent, les bougies contribuent à créer une ambiance propice à la rêverie. Malheureusement, elles sont liées à un risque élevé d'incendie. Une bougie brûlant tranquillement peut, dans le pire des cas, provoquer un incendie qui se propage en un rien de temps jusqu'à détruire tout un appartement. C'est pourquoi les guirlandes lumineuses LED et les bougies LED sont de plus en plus appréciées et fortement recommandées.

Les bougies constituent le principal danger

Les bougies laissées sans surveillance sont, en toutes saisons, l'une des principales causes des incendies touchant les logements. Les personnes qui ne souhaitent pas renoncer aux bougies de cire devraient toujours, avant de quitter une pièce, vérifier que les bougies qui s'y trouvent sont éteintes. Les bougies risquent également d'être renversées par les animaux domestiques et de mettre ainsi le feu à des objets facilement inflammables. Si un incendie se déclenche, il faut tout d'abord appeler les pompiers, puis mettre les personnes en sécurité. Ce n'est qu'ensuite qu'on peut essayer d'éteindre l'incendie, en veillant cependant à ne pas se mettre en danger.

L'éclairage LED conquiert les sapins de Noël

Dans un sondage mené auprès de la population en 2019, le BPA a posé plusieurs questions sur la période de Noël, afin de pouvoir analyser le risque d'accident. Ce sondage a révélé que l'année passée 58% des personnes résidant en Suisse avaient un sapin de Noël à la maison et qu'un quart d'entre elles l'ont garni de bougies de cire. Ainsi, seuls 15% des ménages ont encore un sapin de Noël décoré de vraies bougies.

Conseils du CIPI, du BPA et de la Suva pour prévenir les incendies durant l'avent et les fêtes de fin d'année

- Utilisez des bougies LED et des guirlandes lumineuses LED, plus sûres que les bougies de cire.
- Placez le sapin de Noël dans de l'eau, afin qu'il se dessèche moins vite.
- Gardez une couverture anti-feu à portée de main. Vous trouverez des conseils pour l'achat d'une telle couverture sur produits.bpa.ch.
- Ne laissez pas les bougies allumées sans surveillance.
- Placez les bougies sur un support incombustible, en veillant à ce qu'elles soient stables et suffisamment éloignées des éléments textiles, des décorations et de tout autre objet inflammable.



- Assurez-vous que les bougies sont fixées solidement et à la verticale sur votre couronne de l'avent ou votre sapin de Noël.
- Changez les bougies avant qu'elles ne soient entièrement consumées, au plus tard lorsque leur hauteur est réduite à la largeur de deux doigts.
- N'allumez plus les bougies lorsque la couronne de l'avent ou le sapin qu'elles garnissent sont secs.
- Lorsque votre couronne de l'avent est sèche, ne la brûlez pas dans votre cheminée, mais jetez-la.

Informations complémentaires

- Rolf Meier, Service de presse du CIPI, 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch
- Service de presse du BPA, 031 390 21 21, medias@bpa.ch
- Jean-Luc Alt, porte-parole de la Suva, 026 350 37 81, jeanluc.alt@suva.ch